



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 8 AVRIL 2024

A 19^H 00

A LA MAIRIE

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2024

INFORMATION SUR LA VIE COMMUNALE

ORDRE DU JOUR :

1. COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE,
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2023,
3. AFFECTATION DU RESULTAT,
4. TAXES COMMUNALES 2024,
5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024,
6. REPARTITION DES CHARGES FINANCIERES DU SIVHE 2024,
7. BUDGET PRIMITIF 2024,
8. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE CLOS DU CEDRE,
9. BUDGET ANNEXE CLOS DU CEDRE 2024,
10. MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE.

QUESTIONS DIVERSES

Saint Martin du Manoir, le 3 avril 2024

Le Maire,

Jean-Luc FORT

